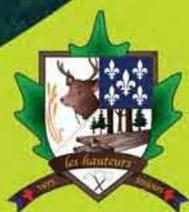


Politique de la famille
et des aînés



Ensemble
cultivons notre richesse



Saint-Magloire

Table des matières

Mot de la mairesse	3
Mot du responsable des questions familiales	4
Quelques bribes de l'histoire de Saint-Magloire	5
Nos atouts	6
Les bénévoles et leurs actions	8
Objectifs de la politique familiale	10
Définition de la famille	11
Portrait de Saint-Magloire	12
Consultation	15
Champs d'intervention et objectifs	16
Mécanisme de suivi	18
Rôle et but du comité de la politique familiale	19
Mandats du comité	19
Membres du comité de la politique familiale	20
Quelques oeuvres de nos petits citoyens	21
Remerciements	22
Volet MADA (municipalité amie des aînés)	23
Qu'est-ce que la « MADA »	23
Les 3 composantes clés du vieillissement actif	24
Consultations publiques «volet MADA»	27
Plan d'action de la politique familiale	29
Plan d'action volet «MADA»	33

Mot de la mairesse

La Municipalité de Saint-Magloire est particulièrement fière de vous présenter sa deuxième génération de la politique familiale en ajoutant le volet aîné (Municipalité amie des Aînés - MADA). L'objectif est d'offrir aux familles un environnement et une qualité de vie exceptionnels afin que chaque citoyen s'épanouisse dans un milieu sécuritaire et agréable à tout point de vue.



La publication de ce document marque l'accomplissement d'un travail colossal accompli avec brio par un comité dynamique composé de : Francine Asselin, Julie Bercier, Jimmy Blais, Clément Blanchet, Sonia Chabot, Rosanne Labrie et Liette St-Pierre.

Le plan de travail de cette équipe s'est réalisé de façon consultative en impliquant des citoyennes et citoyens de tous âges dans des ateliers de discussion.

Nous ne pouvons passer sous silence la grande implication du Carrefour action municipale et famille dans l'élaboration de cette deuxième génération de notre politique par un soutien d'accompagnateurs expérimentés. Le Ministère de la famille et des aînés a contribué financièrement, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Magloire, à la réalisation de cette politique familiale avec le volet aîné.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de la présente politique avec le volet aîné.

Marielle Lemieux
maïresse

Mot du responsable des questions familiales

C'est avec un grand plaisir que je me suis joint au comité de la politique familiale de Saint-Magloire pour le volet des aînés.

Je tiens à remercier tous les membres du comité d'avoir bâti cette politique familiale, sans oublier tous les citoyens et citoyennes de Saint-Magloire qui ont participé aux consultations pour soumettre leurs besoins et leurs attentes.

Un merci spécial également à tous les bénévoles qui vont nous aider à réaliser notre plan d'action au cours des prochaines années.

Jimmy Blais
conseiller municipal



Quelques bribes de Saint-Magloire...

Saint-Magloire, situé sur un promontoire au sud des Appalaches, englobait à l'origine la plus grande partie des cantons Roux et Bellechasse ainsi qu'une portion des cantons Rolette, Panet et Daaquam.

Fondé en 1872, Saint-Magloire est la paroisse mère de Saint-Fabien, Saint-Camille et Sainte-Sabine qui, avant de se constituer en paroisses distinctes, étaient des missions de Saint-Magloire.

Selon les recensements du bureau de Statistique Canada, entre 1901 et 2001, la population de Saint-Magloire est passée de 1367 à 705 habitants; la population ayant atteint un maximum de 1974 personnes en 1956.

La diminution de la population s'explique principalement par les deux phénomènes suivants :

- L'exode de personnes actives ou de familles entières vers Montréal, l'Ontario et les États-Unis pour aller travailler dans les manufactures;
- La réduction des naissances qui limitait le renouvellement de la population restante.

Malgré ces phénomènes, Saint-Magloire demeure une municipalité vivante.



Les entreprises, commerces et services

Sur le plan des services à la population, les habitants de Saint-Magloire peuvent compter sur :

- Familles d'accueil pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes;
- Office Municipal d'Habitation;
- Bibliothèque municipale;
- École primaire;
- Transports scolaires pour les élèves du primaire et du secondaire;
- Services de loisirs;
- Centre de la petite enfance
- Bureau de notaire



Saint-Magloire compte une trentaine d'entreprises et commerces :

- Des entreprises forestières;
- Des entreprises agricoles laitières ou d'élevage bovin, porcine, apiculture, avicole, de même que des acéricultures;
- Des entreprises manufacturières telles qu'ébénisterie et moulage de métal.

Saint-Magloire compte aussi plusieurs commerces d'épicerie et de restauration, de même qu'un gîte du passant, un poste d'essence, un atelier de mécanique automobile, des salons de coiffure, etc.

Faisant partie de la MRC des Etchemins, la municipalité de Saint-Magloire est également desservie par plusieurs services en organisation communautaire tels que :

- Nouvel Essor
- Parentaïme (maison de la famille)
- Coopérative de solidarité de services à domicile des Etchemins
- Centre de santé et des services sociaux les Etchemins
- CLD (Centre local de développement des Etchemins)
- Service d'accroissement en employabilité de la main d'œuvre (SAEMO)
- Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins



Les bénévoles et leurs actions

À Saint-Magloire, le bénévolat est un atout majeur et s'exerce dans divers champs d'activités. Pour permettre d'en visualiser l'importance, nous annexons une liste des organismes qui se consacrent au mieux vivre de la population :

- Association des gens d'affaires
- Comité des loisirs
- Bibliothèque Kilitou
- Comité du patrimoine
- Conseil d'établissement de l'école
- Comité de La Relance
- Cercle des Fermières
- Fabrique de Saint-Magloire
- Chevaliers de Colomb
- Club FADOQ de Saint-Magloire
- Comité pour l'embellissement
- Garde paroissiale
- Festival « St-Mag Fest »



Tous ces organismes ont des champs d'action qui leur sont propres. Certains tels que la Garde Paroissiale, la bibliothèque, les Chevaliers de Colomb et le Cercle des Fermières, de concert avec la Municipalité, s'occupent de l'organisation des différents événements dont les principaux sont la fête de Noël pour les enfants, les brunchs pour la fête des mères et la fête des pères ainsi que le festival annuel de Saint-Magloire, le « St-Mag Fest ».

Le Comité des loisirs offre, à un prix minime pour les familles de Saint-Magloire, l'accès aux activités estivales pour les enfants. À l'été 2012, pour une première, les enfants ont eu l'opportunité de vivre des journées loisirs complètes au lieu d'une demi-journée comme les années passées. La municipalité de Saint-Magloire ainsi que ses municipalités voisines, Saint-Camille et Sainte-Sabine, ont pu bénéficier de loisirs collectifs. Cela leur a permis d'avoir un plus grand nombre d'enfants participants et ainsi être en mesure d'offrir une plus grande variété d'activités, tout en profitant des attractions de chacune des trois municipalités. Les parents ont apprécié le service de garde sur place pour accueillir les enfants le matin dès 7h30 et assurer une surveillance après les activités en fin d'après-midi jusqu'à 17h00. Ce service est sans aucun doute un bel exemple de conciliation travail-famille pour la municipalité. De plus, le patinage et les activités pendant les vacances de Noël et durant la semaine de relâche sont offerts gratuitement.

La Bibliothèque Kilitou, par le programme Une naissance/un livre, offre gratuitement un cadeau à chaque nouveau-né de notre municipalité.

Quant au Comité pour l'embellissement de Saint-Magloire, il s'occupe de fleurir le village pendant l'été et l'illuminer pendant la période des fêtes, faisant ainsi de notre village un site aussi agréable à visiter qu'à habiter.

La Relance est un organisme qui a pour mandat d'acheter des maisons dans la municipalité, pour ensuite apporter les réparations nécessaires pour les rendre sécuritaires, habitables, accueillantes, et les louer à prix modique pour des familles à faible revenu.

Objectifs de la politique familiale

Adopter une politique familiale, c'est faire la preuve de notre détermination à offrir aux familles un milieu de vie qui leur ressemble. Comme la Municipalité de Saint-Magloire fait maintenant partie des municipalités « Amies des aînés », une mise à jour de la politique familiale a été effectuée afin d'actualiser sa vision d'une société pour tous les âges. Cette nouvelle politique familiale est un cadre de référence concret pour répondre aux attentes des familles et des aînés. Elle a pour objectif d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser un vieillissement actif pour nos aînés. Il s'agit aussi de mettre à contribution les ressources municipales et les forces vives du milieu telles que nos partenaires, commerces, bénévoles et organismes qui contribuent directement à son développement.

La politique familiale doit être considérée comme un précieux guide pour tous les citoyens et citoyennes et pour toutes les organisations de Saint-Magloire. La politique familiale a pour objectifs de favoriser les liens entre les différentes générations et de reconnaître l'importance de la cellule familiale dans notre communauté et offrir les meilleurs services possibles. Finalement, elle représente l'expression d'une volonté claire de façonner une municipalité à l'image des citoyens qui l'animent. Ce n'est pas une question de gros sous, mais surtout une question d'imagination et de volonté à améliorer considérablement notre qualité de vie et ce, dans tous les champs d'intervention municipaux et de ses partenaires. Tels sont les points d'ancrage sur lesquels s'appuie la politique familiale de Saint-Magloire.



Définition de la famille

La famille de Saint-Magloire est formée soit d'un couple, d'une femme ou d'un homme qui prend soin et éduque un ou des enfants en vue d'en faire des adultes responsables. Pour accomplir son rôle de parent, la famille peut compter sur les grands-parents et les aînés. Chacune des familles a des caractéristiques propres : sa configuration, l'étape où elle se trouve dans son cycle de vie, sa taille, ses origines culturelles et ethniques, son niveau socio-économique, son rapport au monde du travail et son orientation religieuse.



Mégane
Villemure



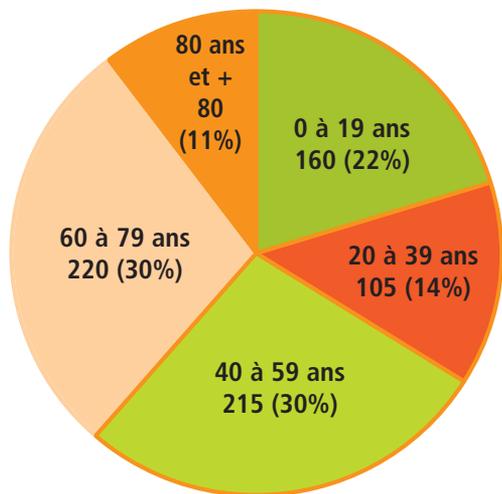
Jérémy
Lapointe

Noémie
Rouillard



Portrait de Saint-Magloire

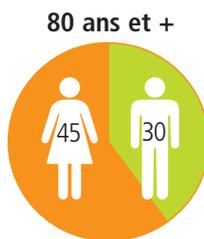
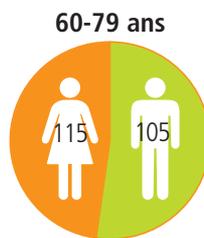
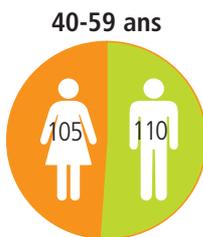
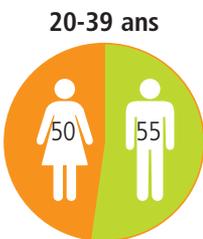
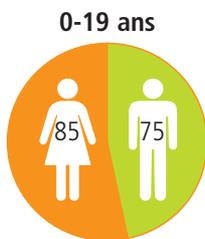
(Selon statistique Canada 2011 pour la population)



Population totale en 2011 : **725**

Population totale en 2006 : **745**

Variation de la population entre 2006 et 2011 : **-2,7%**



31 naissances de 2004 à aujourd'hui



En 2010, les personnes âgées de 55 ans et plus étaient de 340 soit 46% de la population alors que les 65 ans et plus se chiffraient à 190 personnes soit 26% de la population.

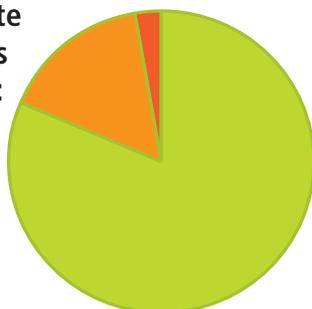
- D'ici 2056, la société verra son nombre d'aînés passer de 1,1 million à 2,6 millions ;
- On estime qu'en 2021, le nombre d'aînés dépassera le nombre de jeunes et que les aînés représenteront plus de 20% de la population ;
- Au Québec, entre 2006 et 2056, la population de 65 ans et plus doublera pour passer de 14% à 30%, celle de 80 ans et plus triplera, passant de 3,6% à 10,9% tandis que la proportion de 95 ans et plus sera multipliée par 10, passant de 0,1% à 1,2% ;
- Entre 1931 et 2005, l'espérance de vie est passée de 56 ans à 78 ans chez les hommes et de 58 ans à 83 ans chez les femmes ;
- En 2006, 568 000 ménages étaient dirigés par une personne âgée de 75 ans ou plus ;
- Actuellement, 90% des aînés demeurent à la maison et sont relativement en bonne santé ;
- On estime que 60% des aînés canadiens sont inactifs ;
- Toutes les municipalités et MRC connaîtront une hausse importante du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus sur leur territoire au cours des 20 prochaines années.



Portrait des familles

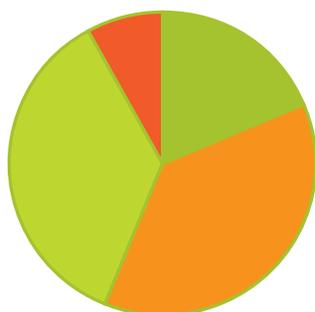
(Selon statistique Canada 2006, car les données de 2011 ne sont pas encore sorties pour le portrait des familles)

**Saint-Magloire compte
190 familles réparties
de la façon suivante :**



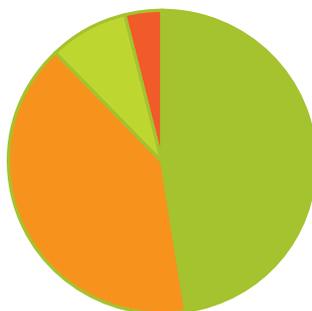
- 155 couples mariés
- 30 en union libre
- 5 monoparentales

Portrait des ménages



- 60 ménages formés d'un couple avec enfant
- 120 ménages formés d'un couple sans enfant
- 115 formés d'une seule personne
- 25 autres

Portrait des ménages



- 315 nombre total
- 265 logements possédés
- 55 logements loués
- 25 logements construits de 1991 à aujourd'hui

Consultation

Mardi le 2 novembre 2010 a eu lieu la consultation publique organisée par le Comité de la politique familiale. Cette soirée s'est présentée sous forme de différents ateliers traitant divers champs d'intervention municipaux. En fait, le but premier d'une politique familiale est d'améliorer la qualité de vie des familles et favoriser un vieillissement actif pour nos aînés. Il s'agit aussi de mettre à contribution les ressources municipales et les forces vives du milieu pour offrir des services adaptés aux besoins de tous les citoyens.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les gens qui ont pris de leur temps pour venir soutenir l'avenir du bien-être municipal. Grâce à votre présence, nous avons pu voir l'intérêt et l'importance que vous accordez à notre qualité de vie municipale. Nous sommes une équipe de travail qui prend à cœur vos besoins et vos attentes, et sans votre soutien, il nous serait difficile de faire avancer les choses de manière constructive. Merci pour votre implication !

Lors de cette soirée, nous avons également dévoilé le logo officiel, représentant la politique familiale municipale de Saint-Magloire. Il vous sera donc plus facile de nous identifier dans les différentes voies communicatives. L'illustration représente deux mains qui font référence à des personnes que ce soit un enfant, un adulte ou un aîné, tous unis ensemble pour ne former qu'un. Le cœur représente la famille qui est sans contredit le noyau de notre société. L'ensemble du logo reflète la richesse d'une union intergénérationnelle. Nous travaillerons inspirés d'une citation bien spéciale et concrète : Ensemble, cultivons notre richesse !



LOISIR, CULTURE ET ÉVÈNEMENT

La Municipalité et le Comité de la politique familiale souhaitent étendre et diversifier la participation des familles et des aînés à la programmation d'activités offertes en favorisant le développement intellectuel, physique, social et ce, pour tous les membres de la communauté. Saint-Magloire souhaite offrir un milieu de vie stimulant et accessible à tous par le biais d'objectifs.

OBJECTIFS :

- S'assurer d'une diversité dans l'offre de loisirs en favorisant une programmation riche et variée ;
- Entretien et développer les infrastructures et équipements de loisirs qui répondront aux besoins de tous les membres de la communauté ;
- Organiser des rassemblements familiaux qui auront comme objectifs de créer des liens intergénérationnels ;
- Favoriser un vieillissement actif pour nos aînés ;
- Encourager l'épanouissement et le développement du potentiel de nos jeunes ;
- Encourager l'implication des citoyens et citoyennes dans leur communauté en valorisant davantage leur travail et leur générosité.



QUALITÉ DE VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE

La politique familiale municipale propose de favoriser la communication entre les familles et l'administration municipale afin d'améliorer le sentiment d'appartenance des familles et des aînés. Dans le but d'encourager la participation des citoyens et citoyennes dans leur communauté, la Municipalité souhaite multiplier les sources d'information concernant les services existants et par le fait même, les rendre plus accessibles à tous.

OBJECTIFS :

- Accroître le sentiment d'appartenance à la municipalité ;
- Améliorer et favoriser la diffusion de l'information des services offerts aux familles et aux aînés ;
- Offrir une meilleure qualité de vie ainsi que des services répondants aux divers besoins de tous les habitants de la Municipalité de Saint-Magloire.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La mise en place de la politique familiale municipale permettra de favoriser la qualité du milieu et d'assurer le développement harmonieux de la municipalité.

OBJECTIFS :

- Mettre en valeur les différents attraits de la municipalité ;
- Améliorer l'accessibilité des attraits ;
- Promouvoir la qualité du milieu.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dans le but d'améliorer le sentiment de sécurité de tous les citoyens et citoyennes, la Municipalité et le Comité de la politique familiale souhaitent mettre en place des mesures concrètes pour assurer et maintenir un environnement sécuritaire qui tient compte des besoins réels de toute la communauté.

OBJECTIFS :

- Offrir un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes ;
- Développer des activités de sensibilisation en matière de prévention, de protection et de civisme.

Mécanisme de suivi

La Municipalité de Saint-Magloire a adopté le plan d'action de la politique familiale municipale. Elle s'engage à mettre en place la structure nécessaire au suivi du plan d'action. Deux rencontres par année, une au printemps et l'autre à l'automne, seront réalisées par le responsable des questions familiales et les membres du comité de la politique familiale municipale. L'objectif de ces rencontres sera de faire le point sur l'état de réalisation du plan d'action selon l'échéancier établi. S'il y a lieu, les membres de ce comité feront des recommandations en terme d'ajustement ou de délai permettant l'atteinte des objectifs fixés.

Par ce mécanisme de suivi, la politique familiale municipale pourra continuer d'inspirer les autorités municipales dans la création d'un milieu de vie stimulant pour toutes les familles ainsi que tous les citoyens et citoyennes de la municipalité.



Rôle et but du comité de la politique familiale

Le comité est composé de 6 membres, représentant tant les jeunes familles que les aînés actifs de la municipalité. Ce sont des gens impliqués et dotés d'une grande volonté à travailler pour l'amélioration et le maintien de la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes. Le rôle du comité de la politique familiale est principalement consultatif. Ce dernier constitue un forum d'échanges sur les besoins et les problématiques de la communauté ainsi que sur les moyens pour les résoudre.

Il permet la consultation des citoyens et citoyennes, des organismes du milieu, l'étude des problématiques identifiées et la promotion des valeurs familiales intergénérationnelles. Les besoins, ainsi exprimés, serviront à guider l'action municipale en matière des services offerts aux familles ainsi qu'à tous ceux qui animent la municipalité de Saint-Magloire.

Mandats du comité

- Identifier les besoins des familles et des aînés ;
- Faire connaître les préoccupations actuelles des familles et des citoyens et citoyennes au conseil municipal ;
- Proposer des initiatives visant à faciliter le développement et l'épanouissement de la famille ainsi que le vieillissement actif des aînés ;
- Jouer le rôle de consultant au conseil municipal et proposer un projet de politique familiale ;
- Proposer un plan d'action ;
- Assurer un suivi au plan d'action ;
- Identifier les motifs de report d'une action ;
- Participer à trouver les meilleures sources de financement disponibles pour la réalisation de projets ;
- Faire le lien entre les instances municipales et la communauté.

Membres du comité de la politique familiale

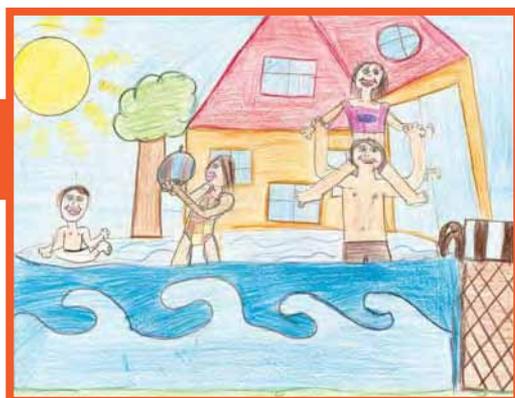


- Clément Blanchet
- Rosanne Labrie
- Francine Asselin
- Julie Bercier
- Sonia Chabot
(chargée de projet)
- Jimmy Blais
(responsable des
questions familiales)

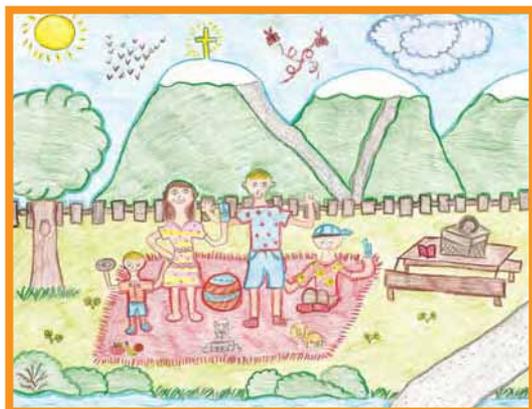
Quelques œuvres de nos petits citoyens



Laurie
Brochu



Lucie
Chantelot



Felicia
Lapointe

Remerciements

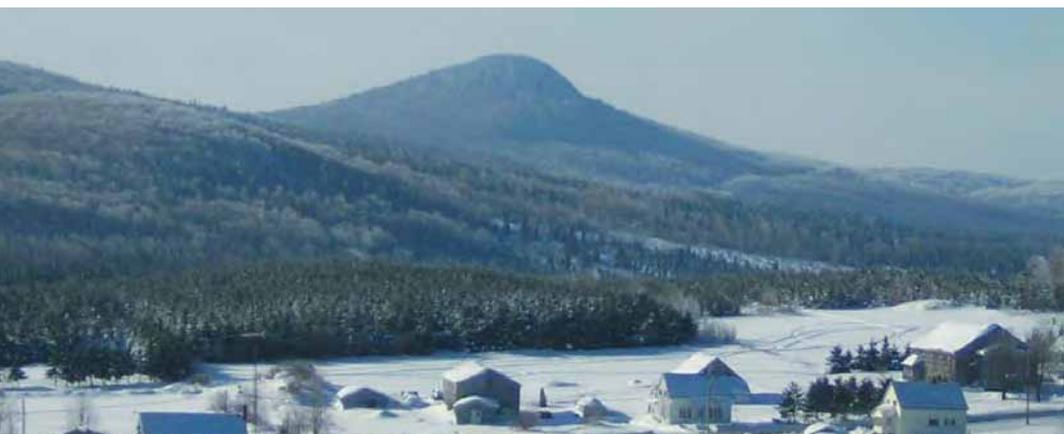
La Municipalité de Saint-Magloire tient à remercier les personnes et les organismes qui ont participé à l'élaboration de la politique familiale municipale. Leur généreuse contribution a permis la réalisation de ce document.

Nous remercions plus particulièrement les membres du comité de la politique familiale, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité qui se sont engagés sans hésiter pour que Saint-Magloire soit enrichi d'une politique familiale à l'image de notre communauté.

Merci aux familles, aux citoyens et aux citoyennes qui ont généreusement accepté de nous faire part de leurs opinions et de leurs besoins par le biais des consultations publiques. La qualité des interventions et des commentaires recueillis démontre la vitalité de notre communauté.

Un merci bien spécial à M. René Asselin de nous avoir généreusement fait profiter de son talent de photographe. Grâce à ces belles photos, notre document sera beaucoup plus personnalisé, à l'image des citoyens de la municipalité de Saint-Magloire.

Enfin, la Municipalité tient à remercier M. Alvin Doucet, du « Carrefour action municipale et famille », pour son soutien et son expertise et le Ministère de la Famille et des Aînés pour sa contribution financière.



Volet MADA

Municipalité amie des aînés

Une municipalité qui se soucie des besoins des personnes âgées est une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques, services, structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des personnes âgées ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Qu'est-ce que la MADA ?

La démarche MADA se veut une façon très concrète pour les municipalités d'adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés et d'encourager le vieillissement actif. Les aînés sont d'ailleurs étroitement associés au processus. C'est un élément essentiel pour que la démarche soit un succès.



L'adaptation au vieillissement de la population constituera un défi particulièrement important pour les municipalités rurales. L'absence d'action à cet égard pourrait provoquer un exode des aînés vers les villes centres lorsque les besoins se feront plus pressants dans certaines situations, comme la difficulté pour une personne âgée d'entretenir une maison devenue trop grande, la perte d'un conjoint, la détérioration de l'état de santé. Il est possible de retarder ce moment en développant une gamme de ressources et de services appropriés.

Les personnes âgées forment une clientèle hétérogène. Il faut tenir compte de leurs caractéristiques individuelles afin d'être en mesure d'adapter les services et les infrastructures aux réalités et aux conditions de vie de l'ensemble des personnes âgées.

Voici les 3 composantes clés du vieillissement actif

SANTÉ

Le volet santé ne doit pas se concentrer sur les soins de santé (le curatif), mais plutôt sur l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, en ayant un mode de vie actif et stimulant (la prévention/promotion), c'est-à-dire pratiquer régulièrement des activités de loisir comprenant une participation à des activités physiques, récréatives, sociales, culturelles et intellectuelles.



PARTICIPATION

La participation renvoie à toute activité, rémunérée ou non, qui permet à la personne aînée de pleinement contribuer à la vie familiale et communautaire, par exemple des activités citoyennes, de bénévolat, de formation continue ou encore associées au développement économique (emploi).

SÉCURITÉ

La sécurité permet d'assurer la protection et la dignité des personnes aînées en répondant à leurs besoins et en respectant leurs droits. Ce concept couvre aussi la sécurité des lieux physiques, par exemple la présence d'un éclairage approprié et des trottoirs bien entretenus, et le sentiment de sécurité ressenti par les aînés. Celui-ci sera accru si on réalise entre autres des activités de sensibilisation et diffuse de l'information dans le but de diminuer l'impression d'insécurité que peuvent éprouver des personnes aînées dans certains lieux publics.



Le vieillissement actif



Consultation publique

« volet MADA »

Dans le cadre de la consultation populaire des aînés, le comité de la politique familiale a rencontré deux groupes distincts.

Les 22 et 24 février 2012, une rencontre a été réalisée avec les résidents de deux centres d'hébergement de la municipalité. Réunis en petit groupes au moment de la collation de l'après-midi, les membres du comité ont recueilli les commentaires des aînés sur chacun des thèmes.

Le 24 mars 2012, une consultation plus large a été réalisée avec la collaboration du Club FADOQ auprès des aînés actifs de la municipalité. Regroupés en ateliers, les participants ont commenté chacun des thèmes et fait des suggestions sur les améliorations susceptibles de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur milieu de vie. Les commentaires recueillis par le comité ont été analysés puis formulés sous forme d'objectifs. Ces objectifs se retrouvent dans le plan d'action.



Plans d'actions
de la
politique familiale
et du
volet MADA



Plan d'action de la politique familiale

LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Déficience d'activités physiques et de mise en forme	S'assurer d'une diversité dans l'offre de loisirs en favorisant une programmation riche et variée	Aménager et outiller un espace intérieur en conditionnement physique	CSSS Contacts personnels (prop. de gym)
		Élaborer la faisabilité d'une piste cyclable	Ministère des transports, CLD, Comité 281, Vélo-Village
	Entretien et développer les infrastructures et équipements de loisirs qui répondront aux besoins de tous les membres de la communauté	Aménager un sentier pédestre, de raquettes au terrain des loisirs	Employés municipaux, bénévoles, école, Etchemin en forme
		Aménager un sentier pédestre dans le rang St-Anselme pour avoir accès au Massif	Municipalité CADMS
Besoin de reconnaissance et de bienvenue	Organiser des rassemblements familiaux qui auront comme objectifs de créer des liens intergénérationnels	Réaliser une activité annuelle pour tous les bénévoles et les nouveaux arrivants	Organismes
	Encourager l'implication des citoyens dans leur communauté en valorisant davantage leur travail et leur générosité		Groupes communautaires Municipalité
Absence et déficience de structures et de ressources dans les loisirs, la culture, les sports et l'épanouissement personnel	Entretien et développer les infrastructures et équipements de loisirs qui répondront aux besoins de tous les membres de la communauté	Engager un coordonnateur d'activités	Municipalité Comité des loisirs Adolescents
Manque d'accessibilité du chalet des loisirs pour les adolescents	Encourager l'épanouissement et le développement du potentiel de nos jeunes	Céduler un horaire plus adapté aux adolescents	CLD, CSSS, Organismes communautaires
		Aménager et équiper le chalet	

Plan d'action de la politique familiale

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Déficiences d'accessibilité et de mise en valeur du Mont-Bonnet	Mettre en valeur les différents attraits de la municipalité	Vérifier les droits d'accès (à moyen terme) Mettre en évidence le Mont-Bonnet par la publicité Ajouter des panneaux de signalisation (3) Réparer l'éclairage de la croix Étudier la possibilité d'un belvédère	CLD (tourisme) Propriétaire
Manque d'identification de nos attraits; (parc industriel, aire de jeux, Mont Bonnet...)	Améliorer l'accessibilité des attraits Promouvoir la qualité du milieu	Manque d'identification de nos attraits; (parc industriel, aire de jeux, Mont Bonnet...) Manque d'identification de nos attraits; (parc industriel, aire de jeux, Mont Bonnet...)	CLD Municipalité Commanditaires Bénévoles

Plan d'action de la politique familiale

QUALITÉ DE VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Manque d'informations concernant les services desservant notre population	<p>Accroître le sentiment d'appartenance à la municipalité</p> <p>Améliorer et favoriser la diffusion de l'information des services offerts aux familles et aux aînés</p>	<p>Répertoire des services distribué régulièrement et mise à jour annuellement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux nouveaux arrivants - aux saisonniers - tous les citoyens <p>Création d'un comité de journal</p>	<p>CSSS, CLSC, CLD</p> <p>Municipalité, MRC</p> <p>Cambi</p> <p>Maison d'hébergement</p>
Absence de service de premiers répondants	Offrir une meilleure qualité de vie ainsi que des services répondants aux divers besoins de tous les habitants de la Municipalité de Saint-Magloire	<p>Mettre en place un service de premiers répondants</p> <p>Achat d'un défibrillateur cardiaque</p>	<p>CSSS, Cambi</p> <p>La Municipalité et les municipalités voisines (Saint-Camille, Sainte-Sabine)</p> <p>Pompiers, RSBE (Réseau recherche sauvetage Beauce Etchemin)</p> <p>Personnels de la santé Maison d'hébergement</p>

Plan d'action de la politique familiale

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Non-Respect des normes de sécurité et des règlements de sécurité routière	Offrir un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes	Information et sensibilisation	SQ (parrain)
		Application rigoureuse des normes et règlements	Municipalité, Ministère des transports
		Actualiser, renforcer et entretenir la signalisation	Association QUAD
		(cul de sac) Signalisation estivale et hivernale	École
		Voir la possibilité d'un groupe d'appui à la SQ	Groupe sécurité 281, Groupes communautaires existants, organismes
Défiance de sécurité pour les citoyens	Développer des activités de sensibilisation en matière de prévention, de protection et de civisme	Information et sensibilisation citoyenne et municipale	Municipalité, muni-info SQ parrain municipal
		Rendre disponible dans les commerces les autocollants (pas de colporteurs)	Commerce, organismes communautaires
		Faciliter les déplacements des gens	Fabrique
		Rampe pour handicapés, trottoirs et édifices publics	Propriétaires et gestionnaires des édifices publics

LA SÉCURITÉ

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Besoin d'informations sur la sécurité en résidence privée (dans leur maison)	Développer des activités de sensibilisation en matière de prévention, de protection et de civisme	Programmes en place et support des personnes ressources	CLSC Organismes publics, para-publics et privés Municipalité
Besoin de structures sécuritaires dans les lieux publics	Offrir un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes	Réparer les trottoirs Bonifier l'éclairage près des lieux publics Épandage d'abrasif sur la rue Comeau et sur le perron de l'église	Municipalité Commission Scolaire La Fabrique
Manque d'aire de repos	Offrir une meilleure qualité de vie ainsi que des services répondants aux divers besoins de tous les habitants de la Municipalité de Saint-Magloire	Installer 2 bancs à l'entrée Sud	Propriétaire privé Municipalité
Sentiment d'insécurité (personne seule)	Offrir un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes	Mise en place d'un programme d'aide Ex : Aînés secours Programme Pairs	CSSS Sûreté du Qc Municipalité Ministère responsable des aînés

LA SANTÉ

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
Déficience de connaissances sur les saines habitudes de vie	Développer des activités de sensibilisation en matière de santé et de saines habitudes de vie	Ateliers d'informations donnés par des personnes ressources	CSSS Municipalité
Absence de structure et de coordination dans les différentes activités (loisirs, culture, sports et épanouissement personnel)	Favoriser un vieillissement actif pour nos aînés	Implication de tous les organismes dans la planification et la réalisation des activités	Municipalité Organismes communautaires CLD CSSS
Absence de sentier pédestre avec observatoire	Entretien et développer les infrastructures et équipements de loisirs qui répondront aux besoins de tous les membres de la communauté	Création d'une aire de repos avec possibilité de belvédère d'observation, annexé au sentier pédestre du rang du Lac Panneau d'interprétation	Municipalité MADA (Volet 2)
Absence d'aire de rassemblement extérieur, spécifiquement pour les résidents des familles d'accueil	Offrir une meilleure qualité de vie ainsi que des services répondants aux divers besoins de tous les habitants de la Municipalité de Saint-Magloire	Installation d'un gazébo avec possibilité d'un jardin communautaire au centre du village	Municipalité MADA (Volet 2)
Mobilité réduite des aînés et/ou insécurité dans les déplacements	Offrir un environnement sécuritaire aux citoyens et citoyennes	Service d'accompagnement et de transport	Organismes communautaires et bénévoles

LA PARTICIPATION

Constats	Objectifs	Solutions	Partenaires
<p>Méconnaissance des organismes communautaires du milieu (rôle & activités)</p>	<p>Améliorer et favoriser la diffusion de l'information des services offerts aux familles et aux aînés</p>	<p>Présentation dans le journal local</p>	<p>Organismes communautaires Municipalité</p>
<p>Sentiment d'exclusion d'une catégorie d'aînés</p>	<p>Accroître le sentiment d'appartenance à la municipalité</p> <p>Organiser des rassemblements familiaux qui auront comme objectif de créer des liens intergénérationnels</p>	<p>Support visant la participation aux activités & événements</p>	<p>Organismes communautaires Municipalité Bénévoles</p>



Municipalité de Saint-Magloire

130, rue Principale
Saint-Magloire, Québec G0R 3M0
418 257-4421

De document est aussi disponible sur le site Internet :
www.saint-magloire.com